



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E108978

VALABLE JUSQU'AU

02/12/2025

ÉDITÉ LE

10/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 22 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 434 835 138

Siret : 434 835 138 00026

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 5417718-001

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 008527515008

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 008527515008

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : ARCCO

36 RUE DES CHENES
44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE

Téléphone : 02 40 33 48 83

Portable : 06 80 01 31 69

Site Internet : <http://arcco-nantes.fr>

E-mail : arcco@orange.fr

Responsabilité légale :
VADILLO JUAN ANTONIO CO-GÉRANT / MICHENOT DAVID CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	03/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/11/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	18/01/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/01/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.